

Le permis de conduire et les premiers soins

- Session : 2015-2016
- Année : 2016
- N° : 1025 (2015-2016) 1

- Question écrite du **18/05/2016**

- de LEGASSE Dimitri
- à PREVOT Maxime, Ministre des Travaux publics, de la Santé, de l'Action sociale et du Patrimoine

La Région bruxelloise devrait prochainement inclure une formation aux premiers soins dans l'apprentissage du permis de conduire qui serait obligatoire pour la réussite de l'examen.

Cela se fait déjà dans plusieurs pays européens comme l'Allemagne et cela peut certainement contribuer à améliorer la sécurité sur nos routes.

J'ai donc quelques questions à ce sujet.

Est-ce que l'intégration d'une formation aux premiers soins dans l'apprentissage du permis de conduire en Région wallonne est à l'étude ?

Si tel était le cas, cette exigence supplémentaire aurait-elle des répercussions sur le coût de la formation pour les candidats ?

Quelles autres modifications Monsieur le Ministre compte-t-il apporter dans l'apprentissage du permis de conduire ?

- Réponse du **06/06/2016**

- de PREVOT Maxime

La thématique abordée dans cette question a été traitée lors de la séance plénière du 11 mai du Parlement de Wallonie. Aussi j'invite l'honorable membre à prendre connaissance de ma réponse dans le compte rendu de cette séance.